

Conseil municipal du 10 septembre 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saguenay tenue à la salle du conseil, de l'arrondissement de Chicoutimi, 201, rue Racine Est, **le 10 septembre 2018**.

PRÉSENTS : Mme Josée Néron, mairesse ainsi que tous les autres membres du conseil, sauf celui dont le nom apparaît à la rubrique « Absent ».

ABSENT; M. Michel Potvin, conseiller.

ÉGALEMENT

PRÉSENTS : M. Jean-François Boivin, directeur général et Mme Caroline Dion, greffière.

À 12 h 01, Madame la Mairesse préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**
3. **AVIS DE MOTION**
 - 3.1 Projet de règlement ayant pour objet de décréter l'acquisition de l'immeuble constitué des lots 5 133 815, 5 591 556 et une partie du lot 5 542 081 du cadastre du Québec pour la construction d'un centre multisport et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt
 - 3.2 Projet de règlement ayant pour objet de décréter des honoraires professionnels pour la construction d'un centre multisport (soccer intérieur) et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt
4. **PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**
5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
6. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

AVIS DE CONVOCATION

La greffière dépose devant le conseil un certificat établi par M. Jean-Marc Claveau, huissier, qui atteste que les documents ont été remis à tous les membres du conseil le 6 septembre 2018.

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

VS-CM-2018-442

Proposé par Julie Dufour
Appuyé par Éric Simard

QUE le conseil municipal de la Ville de Saguenay adopte l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité.

2. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR:**

Une période de questions a été tenue.

3. **AVIS DE MOTION**

3.1 **PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER L'ACQUISITION DE L'IMMEUBLE CONSTITUÉ DES LOTS 5 133 815, 5 591 556 ET UNE PARTIE DU LOT 5 542 081 DU CADASTRE DU QUÉBEC POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTISPORT ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT**

Le conseiller Michel Thiffault donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de décréter l'acquisition de l'immeuble constitué des lots 5 133 815, 5 591 556 et une partie du lot 5 542 081 du cadastre du Québec pour la construction d'un centre multisport et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt.

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

3.2 **PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTISPORT (SOCCER INTÉRIEUR) ET D'APPROPRIER LES DENIERS À CETTE FIN EN VERTU D'UN EMPRUNT**

Le conseiller Jean-Marc Crevier donne avis qu'à une séance subséquente de ce conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet de décréter des honoraires professionnels pour la construction d'un centre multisport (soccer intérieur) et d'approprier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt.

Un projet de règlement a été déposé et présenté et les prescriptions de l'article 356 de Loi sur les cités et villes ayant été satisfaites.

4. **PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**

Une période d'intervention des membres du conseil a été tenue.

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions a été tenue.

Conseil municipal du 10 septembre 2018

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

VS-CM-2018-443

Proposé par Marc Pettersen
Appuyé par Simon-Olivier Côté

QU'il soit résolu de lever la présente séance à 12 h 05.

Adoptée à l'unanimité.

Ce procès-verbal sera ratifié à la séance ordinaire du conseil de la Ville de Saguenay le 1^{er} octobre 2018.

MAIRESSE

GREFFIÈRE

CD/sh